

Peut-on encore parler d'anglicisme ?

John Humbley

► **To cite this version:**

John Humbley. Peut-on encore parler d'anglicisme ?. Lexique, normalisation, transgression, 2010, Cergy-Pontoise, France. pp.21-45. hal-00967014

HAL Id: hal-00967014

<https://hal-univ-paris.archives-ouvertes.fr/hal-00967014>

Submitted on 27 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Peut-on encore parler d'anglicisme ?

John Humbley, Université Paris-Diderot

Introduction : l'étude des anglicismes relève-t-elle d'une transgression ?

Peu de langues ont connu une politique linguistique aussi déterminée à l'encontre des anglicismes que le français. Dans ce contexte on peut s'étonner de la faiblesse relative d'études linguistiques réalisées en France depuis une quinzaine d'années sur les emprunts en général, et sur les anglicismes en particulier. Une consultation récente du fichier central des thèses de Nanterre révèle l'absence quasi-totale de propositions de recherche doctorale sur les emprunts et les rares titres correspondant à ce critère concernent surtout d'autres langues que l'anglais et le français. De même, le nombre d'articles ou de livres portant sur les anglicismes en français est relativement restreint¹ : la dernière monographie majeure sur le sujet est sans doute celle de Picone (1996). Le peu d'études réalisées en France sur les anglicismes est à comparer avec celles, bien plus nombreuses, publiées dans d'autres pays européens. En plus, on constate, sur le plan international, un nombre très important d'études sur différents aspects, surtout théoriques qui rendent compte des phénomènes du contact linguistique. En ce qui concerne les études les plus marquantes sur les anglicismes en français, elles sont le fruit du travail de germanophones (Beinke 1990, Jabłoński 1991, Plümer 2000, Jansen 2005, Winter 2009 et d'autres²). Au début des années 2000, l'angliciste allemand Manfred Görlach (2001, 2002, 2003) a publié une série d'études comparatives sur les anglicismes dans seize langues européennes (dictionnaire, bibliographie commentée, historique de l'influence de l'anglais...), impulsant par la suite la constitution d'un consortium officieux de chercheurs européens désireux de poursuivre ses recherches (Fischer & Pulaczewska 2008). Il est remarquable que le dictionnaire de Görlach, primé dans le cadre du BAAL book prize 2002³, n'a pas connu de retentissement en France – on ne connaît aucun compte rendu dans une revue de linguistique française. De même, aucun français ne participe au consortium constitué autour du dictionnaire de Görlach (2001).

On peut s'interroger sur cette apparente lacune. Agnès Steuckardt⁴ signale à la fois « l'inquiétude » des linguistes à l'égard des anglicismes, ainsi que le rejet du phénomène dans l'opinion publique en générale. L'absence d'études récentes sur les anglicismes en France peut s'expliquer également par un découpage disciplinaire peu favorable : non seulement un travail sur les anglicismes en français ne relève pas de l'anglistique, puisque la langue de référence est le français, mais il a aussi du mal à trouver sa place en linguistique française, où les études sur les néologismes ne sont guère prisées (Sablayrolles 2000). Les études réalisées ces dernières années sur les anglicismes en français (Jansen 2005, ainsi que les études plus anciennes de Schmitt 1989, 1991) cherchent en particulier à évaluer l'impact de la politique

¹ Il ne faudrait pas oublier, toutefois, les études menées par Agnès Steuckardt (2006, 2008).

² Pour un aperçu de la problématique de l'emprunt, voir *Neologica 2* (2008), consacré à cette question.

³ www.baal.org.uk/bkprize_2002.doc

⁴ « L'emprunt à l'anglais apparaît comme une véritable menace pour la langue nationale (Josette Rey-Debove, 1998, p. 151). Cette inquiétude n'est pas, au début du 21^e siècle, l'apanage de quelques puristes atrabilaires, dont Étienne, avec son *Parlez-vous français ?* (1964), a pu représenter une image prototypique. » Steuckardt 2006 : 10.

linguistique visant sinon à les éliminer du moins à les contenir. Au début des années 1990, la Délégation générale à la langue française avait diligenté une série d'enquêtes sur l'implantation terminologique, dont cinq paraissent dans Depecker et Mamavi (1997). Mais ces enquêtes, malgré les pistes de recherche qu'elles ont identifiées, n'ont pas eu de suite, du moins en France. La posture des linguistes par rapport à l'autorité de l'État semble être celle du retrait. On ne prend pas position, et pour en être sûr, on évite d'aborder les sujets qui fâchent. Depuis, les études sur l'influence de l'anglais changent d'orientation. On s'intéresse désormais moins à la présence de l'anglais dans le lexique et davantage à son usage : qui parle quelle langue à qui et dans quelles circonstances, surtout professionnelles ? On assiste ainsi à une réorientation des travaux sur l'influence de l'anglais en France, qui passe du niveau linguistique à celui de la sociolinguistique (Truchot 2008). Il reste à savoir s'il est possible de ramener le centre d'intérêt à la langue elle-même.

On pourrait prétendre que les questions de langue ont été largement débattues et qu'il ne reste plus grand-chose à rechercher à ce niveau, mais les résultats des recherches sociolinguistiques permettent de penser que les changements intervenus au niveau de l'usage de l'anglais dans différents secteurs de la société française – en particulier de ceux de la recherche scientifique et des entreprises – sont de nature d'avoir des répercussions directes sur la langue elle-même. En effet, il est permis de penser que l'anglais en France passe du statut d'une langue étrangère à celui d'une langue seconde : sur le plan sociolinguistique, ce changement inaugure des situations de diglossie fonctionnelle, ce qui ne manquera pas d'influencer le français parlé et écrit. Quelles sont précisément ces modifications ? En d'autres termes, il est temps de dépasser les interdits, car les problématiques intéressantes restent à explorer.

Quelles sont donc les manifestations linguistiques qui découlent de situations de diglossie ? On peut en identifier quatre ou cinq types courants.

La première manifestation et sans doute la plus marquante est connue sous le nom d'alternance codique ou alternance de code (code switching) ; ses mécanismes dans les situations de bilinguisme sont décrits depuis longtemps dans les manuels de sociolinguistique et dans les monographies sur le bilinguisme, par exemple dans Le Page, Tabouret-Keller (1985). L'alternance codique avec l'anglais devient-elle courante en français écrit ou oral ?

Pour le deuxième type de manifestation on peut s'inspirer des travaux réalisés sur le français du Canada (y compris – voire surtout – en dehors du Québec), où les situations de diglossie sont plus habituelles. Dans ces contextes, les emprunts sémantiques sont particulièrement fréquents. On connaît les expressions canadiennes telles que *frais encourus* pour *frais engagés*, où le verbe prend le sens d'un faux-ami anglais (*expenses incurred*). Ce genre d'interférence a déjà fait l'objet de plusieurs études (cf. de Villers <http://www2.hec.ca/qualitecomm/chroniques/franqueb/bruissement.html>) On aimerait savoir si elle devient plus courante en français de France.

Un troisième exemple de manifestation typique des langues qui subissent des contacts extérieurs intenses est la modification des classes de mots empruntés. En l'absence de bilinguisme et de diglossie, la grande majorité des mots empruntés est composée de substantifs. Lorsque le contact s'intensifie, d'autres classes de mots sont également empruntées en grand nombre. Constate-t-on en français contemporain un taux plus important d'emprunts d'adjectifs, de verbes et d'autres catégories mineures que dans le passé ?

Plus généralement, est-il possible de savoir si les anglicismes contemporains sont en augmentation en français métropolitain et si les éléments empruntés participent de manière significative à la productivité lexicale du français ?

Voilà des questions qu'il faudra problématiser de manière plus précises, données plus à titre d'exemple que comme programme de recherche. D'autres paramètres entrent en ligne de compte, comme par exemple les domaines où les anglicismes sont particulièrement nombreux : on pourrait prétendre que la pénétration d'anglicismes dans les domaines peu spécialisés témoignent d'une influence plus profonde que lorsqu'ils se limitent à des secteurs de pointe. Néanmoins, ces quatre ou cinq questions pourraient suffire pour constituer l'amorce d'un nouveau chantier, dont le périmètre serait à définir, mais qui revivifierait l'étude des emprunts et des anglicismes en particulier.

Quelles sont alors les méthodes qu'il convient d'adopter afin d'étudier les anglicismes tels qu'ils se manifestent en français contemporain ? Puisque l'intérêt pour ce genre d'étude n'a jamais fléchi dans les pays voisins, on pourra s'inspirer des travaux récents réalisés sur les anglicismes dans d'autres langues européennes. Nous nous proposons de prendre comme point de départ l'étude d'Alexander Onysko (2007) sur les anglicismes en allemand contemporain. En effet, cette étude comporte plusieurs innovations méthodologiques dont on pourrait s'inspirer. D'abord il s'agit d'une étude qui se donne pour objectif global d'évaluer l'impact de l'anglais sur l'allemand contemporain. Ensuite, les méthodes qu'il emploie sont variées mais explicites : l'auteur connaît très bien les études sur le contact linguistique en général et sait les appliquer à la problématique des anglicismes en allemand ; en plus, il préconise une approche inspirée directement de la linguistique de corpus, qui part d'un ensemble numériquement important (plus de cinq millions de mots en l'occurrence), représentatif et balisé, qui permet des analyses approfondies. Contrairement à la plupart des études allemandes sur les anglicismes enfin, celle-ci est rédigée en anglais, permettant une plus grande diffusion de ses méthodes.

Certains points de la méthodologie d'Onysko méritent un approfondissement : d'une part les aspects susceptibles d'être adaptés à une analyse des anglicismes en français, et d'autre part ceux qui sont a priori spécifiques à l'allemand, qui seront évoqués plus brièvement. Puisque la méthodologie de base est fondée sur la linguistique de corpus, il est intéressant de savoir comment Onysko a constitué le sien et comment il l'exploite. Le choix de sa source n'est pas une surprise pour tous ceux qui connaissent l'étude des anglicismes en allemand : il s'agit d'une année du magazine *Der Spiegel*, l'hebdomadaire le plus lu d'outre-Rhin, surtout par l'élite de la nation. Ce choix n'est pas sans biaiser les résultats, car non seulement la revue a été fondée par des américains et conçue sur le modèle de *Time Magazine* et qu'elle affiche une attitude pro-américaine (et ironique par rapport à la France), mais elle est aussi connue comme particulièrement ouverte aux influences américaines, y compris linguistiques. Ce choix comporte un avantage considérable, mais spécifique à la situation allemande : *Der Spiegel* a fait l'objet de nombreuses études linguistiques, portant en particulier sur les anglicismes qu'elle contient, permettant ainsi une bonne appréciation de l'évolution de cette influence au fil des années. Le choix du chercheur allemand s'est donc arrêté sur une année de la revue : 2000.

La question du choix des critères d'inclusion et d'exclusion s'est alors posée : que constitue un anglicisme ? Si de nombreux cas ne posent aucun problème d'identification, d'autres catégories se révèlent particulièrement problématiques, et nécessitent une révision de la définition de ce qui constitue un emprunt en général et un anglicisme en particulier. Pour ce

faire, Onysko se rapporte aux travaux récents sur la théorie du contact linguistique, en particulier à ceux de Coetsem (2000) sous le nom de *General and Unified Theory of the Transmission Process in Language Contact*. Selon cette analyse, les emprunts qui s'intègrent dans la matrice d'une langue dominante (comme c'est le cas pour l'allemand et le français, mais non pour les langues des immigrés dans les pays européens par exemple) enrichissent celle-ci, car ils permettent à ses locuteurs d'élargir leur champ d'expression. On comprend que ce point de vue est tout autre que puriste, et tranche sur l'attitude plus réservée des linguistes français, signalée par Steuckardt⁵.

Deux sondages pour le français

Nous proposons ici, dans un but purement méthodologique deux sondages, sur le français. Il n'est pas question de refaire ici pour le français ce qu'Onysko a réalisé pour l'allemand, mais plutôt de s'en inspirer pour savoir comment on pourrait procéder pour obtenir un résultat semblable. Dans le cadre de cette recherche préliminaire, deux types d'enquête ont été effectués. L'un dans les archives du quotidien *Libération*, qui propose gratuitement le contenu des articles des trois années écoulées. L'autre sondage puise dans les entrées de la base de néologie du laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique⁶, Neologia⁷, susceptible de fournir des éléments qualitatifs en réponse au moins à certaines des interrogations que nous avons formulées. Les questions qui présupposent une dimension quantitative (concernant notamment les évolutions globales : savoir si les anglicismes sont en augmentation) sont donc traitées de manière purement indicative, car aucune statistique ne pourra être fournie en l'absence d'un corpus constitué.

Rappelons, en les simplifiant, les questions qui nous intéressent :

- comment caractériser l'alternance codique dans des corpus de langue française ?
- comment identifier les cas d'emprunt sémantique ?
- comment détecter l'emprunt d'adjectifs, de verbes, éventuellement d'autres classes de mots ?
- comment évaluer la productivité lexicale des anglicismes ?
- comment évaluer l'évolution de l'adoption d'anglicismes en français ?

Nous envisagerons des réponses à ces questions à partir des informations obtenues dans les deux sources.

Alternance codique

L'alternance codique est définie comme « Le mode de communication utilisée par des locuteurs bilingues qui consiste à faire alterner, dans deux langues, des unités lexicales de longueur variable à l'intérieur d'une même interaction verbale »⁸. L'emploi d'*alterner* dans la définition n'est peut-être pas très clair : il s'agit pour un bilingue d'employer des éléments

⁵ Pour une application de la théorie de Coetsem aux anglicismes en français, voir Storz (2010).

⁶ Universités Paris 13 et Cergy-Pontoise

⁷ Neologia est une base de données de néologismes résultant en grande partie d'un dépouillement aléatoire de la presse française, mais aussi de sources orales, également aléatoires. Elle comporte en juillet 2010 1400 entrées, dont 446 sont marquées comme influencées par l'anglais, mais à différents titres. Pour une description plus complète, voir Cartier & Sablayrolles (2010).

⁸ CLIL-LOTE-GO <http://clil-lote-go.ecml.at/Glossary/tabid/776/language/fr-FR/Default.aspx>

d'une langue A dans un discours ou un échange en langue B. Clyne (2003 : 71) pour sa part insiste sur la nature de la différence entre alternance codique et emprunt, qui serait pour lui une question de degré plutôt que de nature : il n'y aurait donc pas de distinction nette entre les deux phénomènes. La recherche d'exemples dans nos deux sources va confirmer cette étroite parenté.

Onysko (2007 : 274) commence son analyse de l'alternance codique par des éléments qui se rapprochent le plus de l'emprunt, à savoir les exemples de « citations » de l'anglais ne comportant qu'un seul mot, et par des « anglicismes polylexicaux ». Il inclut parmi les premiers les interjections relevées dans les textes comme éléments de discours d'anglophones *farewell, hello, hi, now, please, welcome*. Il considère que deux autres interjections sont déjà empruntées en allemand : *wow, hey*. Pour les besoins de la démonstration, nous nous servons ici des archives du quotidien *Libération* comme corpus, et nous y recherchons tout simplement la présence des mots anglais évoqués par Onysko pour l'allemand. On peut en effet hésiter sur le statut de certains d'entre eux. S'il est vrai que l'on lit dans les archives de *Libération* *wow!* comme citation de propos d'anglophones... on le relève également dans la bouche de francophones, montrant le premier pas vers un changement de statut ; *hey* figure moins souvent, et semble se cantonner dans le rôle d'exemple d'alternance codique⁹. Les interjections ou assimilées (*farewell, hello, hi*) sont toutes attestées dans les archives de *Libération* dans des contextes où elles représentent clairement des exemples d'alternance codique, c'est-à-dire des citations de propos tenus par des non francophones. Les autres sont moins courants dans ce corpus : *now* ne figure guère que dans des titres, *please* figure parfois seul mais surtout dans des exemples d'alternance codique plus longs, tout comme *welcome*¹⁰. Dans un second temps, il faudra constituer un corpus stable pour mener une étude systématique, pour laquelle nous faisons quelques propositions dans la conclusion. Pour les besoins de la démonstration, toutefois, il semble clair que ce corpus français témoigne de l'existence d'exemples d'alternance codique en nombre significatif. Il reste encore à évaluer et à caractériser ce phénomène d'interférence.

Il n'est pas très étonnant que l'on relève des exemples d'alternance codique dans un corpus journalistique, mais c'est un phénomène qui n'est pas censé figurer dans une base de néologie lexicale. En effet, Neologia privilégie tout ce qui n'est pas l'alternance codique : le niveau lexical, d'une part, et un début d'intégration de l'autre. Bref, l'alternance codique est presque exclue par définition. Mais en réalité on relève un nombre limité de cas qui pourraient être classés à la frontière entre emprunt et occurrence d'alternance codique :

gender generation gap
naming and shaming
international backpacker
all made in Japan
business as usual

Aucun – par définition – ne figure dans le *Petit Robert* 2009, mais il est évident que certains exemples sont en voie de lexicalisation : *Business as usual* peut être considéré comme

⁹ *Julia vit aux Etats-Unis depuis quatre ans, mais se sent canadienne* : « Être canadienne, ça veut dire que quand vous dites une phrase comme : "Le match de basket était beau, hey ?", aucun américain ne vous laisse oublier que ce "hey" est canadien. » *Libération* 22/05/2010.

¹⁰ *Mon plan en cinq axes* : Déjà, on vire le « Madame de » avant Lafayette. On est en littérature, bordel, on n'est pas au comité de Miss France. Faut trouver autre chose à mettre avant, moi je propose « Galeries », pour rester frenchy. Mais si quelqu'un trouve meilleur, welcome. *Libération*, 16/07/2009.

emprunt phraséologique (digne de figurer dans pages roses du Petit Larousse Illustré), mais les autres sont moins intégrés, et *all made in Japan* a tout d'une citation. Pour Onysko (2007 : 277) ce type d'exemple, qu'il appelle anglicisme polylexical, relève d'un cas limite, situé entre alternance codique et emprunt proprement dit. Il en donne comme exemples *copy and paste, drinks and drugs*...ainsi que certains qui figurent déjà dans des dictionnaires français (*rhythm 'n' blues*), et d'autres dans Neologia : *name and shame, business as usual*, cités ci-dessus.

La deuxième partie de l'analyse d'Onysko concerne les cas plus typiques d'alternances codiques, définis comme des « unités syntaxiques qui suivent les conventions grammaticales de l'anglais mais qui sont insérées dans la matrice d'une proposition (allemande) » (Onysko 2007 : 286). Il en distingue deux cas :

- alternance codique à l'intérieur d'une phrase ;
- alternance codique entre deux phrases (et donc en principe composée d'une phrase complète, voire davantage).

Il se trouve que Neologia comporte un cas d'alternance codique entre deux phrases (« A star is born », mais qui se trouve être en plus d'une phrase un titre de film classique). En recherchant dans les archives de *Libération* à l'aide de mots grammaticaux anglais, nous relevons des exemples des deux types, comme nous l'avons vu pour *welcome*¹¹ ou *please*¹².

Un type d'alternance codique particulier qui retient l'attention d'Onysko (2007 : 309-311), à savoir les « Filsertexte » ne semblent pas avoir de correspondance dans la presse française. Il s'agit de pseudo-citations d'hommes politiques ou de sportifs allemands qui emploient un anglais truffé de germanismes, mais en fait rédigées par les journalistes qui se moquent des personnalités visées. Faut-il comprendre qu'un manque d'aisance en anglais n'est pas considéré comme déshonorant en France ?

Clyne (2003 : 166-167) a consacré une étude sur l'alternance codique aux mots ou aux situations susceptibles de déclencher le basculement ; il s'agit essentiellement d'items lexicaux, souvent des noms propres, qui font basculer le locuteur dans l'autre langue. Dans le cas de textes écrits, il est possible que les déclencheurs soient différents. Onysko (2007 : 291) met l'accent sur l'importance d'un contexte anglo-américain et de certains domaines (mode de vie, informatique, politique étrangères) pour déclencher un exemple de code-switching. Une étude plus globale de la place de l'alternance codique dans un corpus homogène devra rendre compte des déclencheurs.

Emprunts sémantiques

La question des emprunts sémantiques est sans doute plus difficile à traiter. Onysko en parle peu pour l'allemand, et on sait que ce genre de phénomène est difficile à détecter lorsqu'on analyse automatiquement un corpus. Nous ne tentons pas, dans un premier temps, d'en relever

¹¹ Documentaires animaliers. Sur les écrans du stade, le compte à rebours est lancé : « Welcome home world, it's time. » Tout commence avec des hommes déguisés en zèbres, sûrement des Zoulous...*Libération* 12/06/2010.

¹² Enfin, il trouve mon numéro de chambre. Il me tend la carte magnétique qui sert de clef, et un papier, au nom de l'hôtel, sur lequel est écrit à la main, au stylo : « Your mother called. Please call her back. » Je reste figée, silencieuse, *Libération* 12/06/2010.

de manière systématique dans les archives de *Libération*. Après tout, la base de données de néologismes, alimentée à la main par des linguistes a priori expérimentés devrait, du moins en principe, en comporter un nombre appréciable. C'est donc avec étonnement que l'on constate que Neologia ne comporte qu'un nombre très limité d'emprunts sémantiques : *triangulation*, ainsi que les verbes associés *triangler* et *détriangler*, ainsi que *capturer*, *flasher*, *signer*. Dans les contextes que comporte *triangulation*, on définit comme une stratégie politique mise au point au Royaume-Uni par Tony Blair, qui aurait contribué à la définition de la « troisième voie » du New Labour. Il s'agit d'une métaphore, puisée dans le domaine de la géodésie, et parfaitement transposable au français. Ce cas semble bien différent de ceux des « faux-amis », dénoncés en particulier par les canadiens, dus à une interférence motivée par la ressemblance formelle. *Caputer* et *signer* sont probablement des exemples d'interférence, comme les contextes le laisse entendre clairement. Les modifications sémantiques s'accompagnent de changements syntaxiques, comme le signale par ailleurs Sablayrolles (2009).

« Et il y a la pluie de sollicitations, gérées par le tandem (attaché de presse et agent) du basketteur Tony Parker, qui ont eu le flair de "signer" Tsonga avant Melbourne. Jackpot assuré. Car Tsonga plaît. *Libération*, 2008.

L'interférence de *sign up* est probable, compte tenu de la situation décrite dans l'article. Parfois le journaliste se montre conscient de l'interférence :

« ...un excellent album live paraît aujourd'hui, *Hope at the Hideout* a été enregistré ou plutôt "capturé" pour employer une mauvaise traduction de l'anglais, à Chicago. »
20 Minutes 2008.

Le cas de *flasher* est moins clair. S'agit-il d'un nouvel emprunt ?

« colliers, sautoirs, plumes et strass, la vitrine de cette mini-boutique flashe d'emblée »
ANP 2007.

On a beau montrer la ressemblance à l'emploi intransitif de *to flash* en anglais, mais rien n'indique qu'il s'agit d'une quelconque influence, plutôt qu'un emploi figurée de *flasher*, employé en français dans différents contextes depuis 1980 (PR). Il s'agit peut-être plutôt d'exemples de productivité sémantique d'un emprunt assimilé. La distinction entre les deux cas reste un des points à élucider dans une étude ultérieure plus conséquente.

Nous n'avons pas de méthode pour rechercher des emprunts sémantiques de manière automatique. Nous nous sommes contenté de quelques sondages, par exemple de *académique* employé dans le sens de l'anglais *academic* (par exemple *academic year*). On en relève effectivement trois exemples... tous dans des contextes... italiens ! Les critères de détection ne sont pas faciles à définir. Il est permis de penser que le dépouillement manuel n'est pas encore très fiable pour les emprunts sémantiques, ce qui a poussé certains chercheurs à les exclure de leur champ d'intérêt. Il est tout à fait possible que les modifications de sens, sous l'influence de l'anglais, passent souvent inaperçues même aux yeux de linguistes aguerris.

Emprunt d'adjectifs

47 adjectifs empruntés à l'anglais figurent dans Neologia parmi les 447 entrées étudiées, soit 11%. Une analyse succincte de ces entrées fait ressortir des catégories très différentes. La

répartition en sous-catégorie est toutefois problématique. Il serait souhaitable, dans le cadre d'une étude sur ces emprunts, d'aborder un point absent d'Onysko, à savoir lesquels ont pour modèle un adjectif anglais, et quelles sont des dérivations réalisées en français à partir d'un nom emprunté mais déjà assimilé. Il semblerait que les adjectifs empruntés directement et sans modification ne soient pas nombreux. : *slim* est le seul adjectif anglais emprunté qui ne comporte pas un morphème dérivationnel ; quatre comportent le morphème adjectival *-y* : *punchy, druggy, bitchy, glossy* ; un seul *-able* : *bankable*, modifié sous la forme de *banquable*¹³ (catégorie ambiguë, car *-able* est également un suffixe français).

La majorité des cas – constituant la deuxième catégorie que nous identifions – est composée de noms qui figurent comme épithètes, généralement des mots composés : *toxico-trash, old-school, street-cred', border-line...* Ce sont essentiellement des éléments déterminants de noms composés anglais. Ils s'assimilent à la classe désormais bien reconnue en français des noms épithètes (cf Nouailly 1990, Arnaud 2003) et correspondent précisément aux nombreux hybrides signalés pour l'allemand par Onysko (2007). Ce point mérite réflexion. Fischer (2005) exclut la plupart des hybrides de son étude, puisque ceux-ci sont rarement des emprunts : il s'agit, selon elle, surtout de constructions réalisées en français à partir d'éléments déjà empruntés. N'ayant pas de modèle de langue étrangère, ils sont de ce fait écartés de son champ de recherche. Plus récemment Kortas (2005) plaide pour la prise en compte des hybrides comme catégorie spécifique du lexique. On pourrait, suivant l'exemple d'Onysko (2007), les inclure dans une étude sur les anglicismes comme éléments témoins de l'étape de la post-intégration.

La troisième grande catégorie des adjectifs est caractérisée par l'ajout d'un suffixe français. *webien* (ainsi que de *farrelyen*, dérivé du nom propre *Farrel*), *lollesque, kitschouille* ; six exemples de formes assimilables aux participes passés fonctionnent comme adjectifs : *capé, comarqué, disneylandisé, jet-lagué, surbooké, photoshopé*. Il s'agit dans tous ces cas de degrés d'assimilation supérieurs, mais qui peuvent être assez différents dans le détail. *Disneylandisé* n'est probablement pas un emprunt, car il s'agit de toute vraisemblance de construction réalisée en français à partir d'éléments empruntés (*Disneyland*), tandis que *capé* a pour modèle le participe passé anglais *capped*.

Une quatrième catégorie est assimilable aux constructions françaises influencées de différentes manières par l'anglais : *religieusement correct, violonistiquement correct*, (constructions ludiques sur le modèle – emprunté – *politiquement correct*), *peopolitique/pipolitique* (à partir de l'emprunt *people*), *boboïsant, boboïste* (de *bobo*).

Un seul adverbe emprunté : *basiquement* : s'agit-il d'une adaptation de *basically*, ou une dérivation réalisée en français à partir de *basique*, connu en français (depuis 1949 selon le *Petit Robert* 2009).

Le bilan provisoire de cette brève analyse montre quelques pistes de recherche. Les adjectifs classiques sont toujours peu empruntés. En plus, ces adjectifs empruntés ne se conforment pas à la morphologie française, notamment par ajout des morphèmes du féminin et du pluriel, contrairement à ce qu'Onysko signale pour l'allemand : (*coole..* Onysko 2007 : 119). En revanche, les noms épithètes sont couramment employés pour rendre des constructions anglaises de compositions, voire de surcompositions nominales, ce qui correspond aux hybrides en allemand. Onysko (2007 : 196) prétend qu'un nombre très restreint d'anglicismes

¹³ Les deux formes sont attestées dans Neologia.

fonctionnent comme déterminants dans de très nombreux hybrides. Il serait intéressant de savoir s'il en est de même pour le français. Les adjectifs formés à l'aide d'un morphème français sont relativement nombreux, ce qui peut être interprété comme une stratégie d'incorporation syntaxique. Une dernière piste : la plupart des exemples de ces adjectifs sont tirés de très peu de domaines : la culture « pop » (musique, jeux vidéo), soit des secteurs où la diglossie est avancée, et où l'anglais représente la langue véhiculaire effective.

Emprunts de verbes

31 verbes figurent au titre d'anglicismes dans la base Neologia. Le même problème de répartition entre emprunts directs et dérivations d'emprunts déjà établis que nous avons identifié pour les adjectifs se pose également ici. Ainsi, on pourrait dire que *dognapper*, *winner*, *moover*, *gatecrasher* représentent des emprunts de verbes anglais, puisqu'aucun nom correspondant n'est attesté dans des contextes français. A l'inverse, *taser*, *facebooker* (comme d'ailleurs le nom *facebookeur*), *twitter*, *buzzer* ont chacun un nom correspondant qui est déjà relativement assimilé en français. Parfois le nom et le verbe semblent être empruntés en même temps : *redlist* et *redlister*. Pour certaines constructions il n'y a guère de doute d'une origine française, car on ne trouve pas de modèle anglais : *hightecher*, par exemple, ne semble pas avoir comme modèle verbal *to hightech*.

L'étude de la distribution de co-occurents est susceptible de révéler des interférences, comme nous l'avons vu pour les emprunts sémantiques (*capturer*, *flasher*, *signer* en particulier), mais un emploi divergent par rapport à la distribution française ne suffit pas pour indiquer une influence de langue anglaise.

Quoi qu'il en soit, il semble que les verbes empruntés directement à l'anglais soient plus nombreux que les adjectifs empruntés directs. De même, on relève des exemples de verbes de type anglo-saxons empruntés et conjugués, contrairement aux adjectifs anglo-saxons, jamais accordés au pluriel ni au féminin. Cette présence de verbes empruntés semble être en contradiction avec le constat des années 50 et 60, lorsque les verbes anglais étaient surtout empruntés sous la forme d'une nominalisation (soit *rerecording* pour le verbe *to rerecord*), conjuguée au moyen d'un verbe support (*faire un rerecording*) (Humbley 1974).

Productivité lexicale des anglicismes

Oynsko prétend que la productivité des anglicismes en allemand est une mesure de leur importance. Nous avons vu, pour les adjectifs et les verbes, que de nombreux emprunts directs deviennent productifs en particulier à l'aide de suffixes dérivationnels, et à l'assimilation de noms, y compris composés, à la catégorie des noms épithètes.

Neologia permet de relativiser l'impact des anglicismes. On relève en même temps que les emprunts directs les équivalents français, généralement employés par les journalistes, parfois sous forme de glose, pour expliquer l'emprunt direct. Dans de nombreux cas, c'est l'anglicisme qui s'impose, mais dans d'autres, le substitut français, souvent créé sans rapport direct avec la forme du modèle anglais, finit par être lexicalisé. Le concept de *binge drinking*, par exemple, est aussi représenté par *biture express*, *biture TGV*.

On peut signaler également des cas d'influence indirecte, par exemple un anglicisme qui atteint une certaine notoriété et qui se trouve détourné. C'est le cas de *positive attitude*, la chanson de Lorie, repris en 2005 par Jean-Pierre Raffarin¹⁴. On relève dans Neologia pas moins de 18 exemples de détournements, généralement ludiques et peu lexicalisés *fofolle attitude*, *fraîche attitude*, *French attitude*, *gayattitude*, *girly attitude*, *Google attitude*, *green attitude*, *hard attitude*, *louze attitude*, *Poppy attitude*, *présidentielle attitude*, *Royale attitude*, *samouraï attitude*, *Sarkozy attitude*, *street attitude*, *trash-attitude*, *tsiganie attitude*, *yellow attitude*. La plupart – peut-être la totalité – ne sera jamais lexicalisée, mais les nombreuses attestations montrent bien sa productivité lexicale.

Plus généralement, il est difficile de mesurer la productivité lexicale des anglicismes sans disposer d'un corpus constitué.

Les anglicismes en augmentation ? Comment le déterminer ?

Il n'est pas possible, en l'absence de corpus diachronique du français contemporain, de déterminer l'évolution quantitative des anglicismes. La base Neologia ne comporte que deux ou trois années de relevés, mais de toute façon la méthodologie de dépouillement aléatoire ne permet pas une exploitation quantitative. De même, le corpus des archives de *Libération*, bien utile pour fournir des pistes de recherche, ne permet pas un travail quantitatif fin : d'une part, le contenu est à la fois mouvant, puisqu'il semble que les articles plus anciens sont remplacés par de plus récents, et incertain, puisque les critères d'inclusion ne figurent pas sur le site du quotidien, et l'expérience prouve que des modifications importantes interviennent fréquemment ; d'autre part, l'étendue chronologique – trois années actuellement – est très insuffisante. Les chercheurs allemands ont l'avantage d'une publication très connue, *Der Spiegel*, qui fait l'objet d'études sur les anglicismes depuis plus de trente ans, permettant des comparaisons intéressantes. Toutes vont dans le même sens : quel que soit le critère retenu, les anglicismes qui figurent dans ses pages sont en augmentation. Le français possède-t-il une publication emblématique comparable à *Der Spiegel*, susceptible de fournir un corpus témoin, surtout en l'absence de corpus « national¹⁵ ». Bien que le nombre d'études sur les anglicismes en français soit plus modeste, rien n'empêche le linguiste d'aujourd'hui de prendre comme corpus *Le Monde*, quotidien de référence pour la France, et disponible depuis longtemps sous forme de CD-ROM annuel. Une étude du *Monde* présente plusieurs avantages, pratiques et théoriques. Il est en effet pratique de disposer d'un corpus déjà fait, et pour plusieurs années déjà balisé. En plus une méthodologie de dépouillement existe, par exemple celle exploitée par Marie-Eva de Villers (2005) pour déterminer l'impact de la politique linguistique au Québec, qui pourrait être adaptée à l'étude des anglicismes. Du point de vue théorique, on peut se féliciter que *Le Monde* ne soit pas connu comme « porte d'entrée des anglicismes » en français (comme on le dit pour *Der Spiegel*), ce qui ne manque de biaiser les résultats en faveur d'une forte influence de l'anglais.

La méthodologie à employer mérite discussion. Nous nous limitons ici à quelques réflexions d'ordre général. La première, la plus évidente mais non la plus facile à obtenir, est une

¹⁴ <http://tempsreel.nouvelobs.com/actualite/politique/20050120.OBS6748/quand-raffarins-inspire-de-lorie.html>

¹⁵ On pense au British National Corpus, mais aussi au corpus de l'*Institut für die deutsche Sprache* à Mannheim. Si l'on voulait comparer la pénétration de l'anglais dans les différentes langues européennes, on aurait besoin de vastes corpus nationaux construits sur des bases semblables. Une étude pilote pourrait se faire, par exemple, sur les anglicismes du corpus allemand et espagnol.

définition opératoire de ce que constitue un anglicisme. Nous employons exprès ici le terme anglicisme plutôt qu'emprunt, car, selon la visée de l'étude, il peut être utile d'élargir les critères, afin de pouvoir mesurer, par exemple, l'évolution de la productivité lexicale des anglicismes, ce qui inclut non seulement les pseudo-anglicismes, mais aussi les « hybrides », formés en français à partir d'anglicismes déjà établis.

Les catégories à exclure représentent un défi considérable. Görlach (2001), dans son dictionnaire comparatif d'anglicismes, exclut les « internationalismes », c'est-à-dire les constructions savantes réalisées à partir de racines latines et grecques. Cette restriction serait sans doute plus difficile à réaliser en français, puisque l'évolution des vocabulaires savants en anglais et en français est étroitement liée, tout en manifestant des divergences, sources éventuelles d'interférences, comme dans le cas de *chlorofluorocarbones* *chlorofluorocarbuures*. En plus, c'est précisément le vocabulaire d'origine latine qui se prête le mieux aux multiples interférences entre le français et l'anglais, comme nous l'avons déjà signalé pour les emprunts sémantiques. Onysko (2007 :108), pour sa part, décide d'exclure un certain nombre de cas douteux très courants (*analyst, bluff, budget, campus, discotheque, export, fax, import...* 33 cas en tout), mais en inclut d'autres (*boykott, film, glamour, golf, hit, reporter, service, start, tennis, test*). La liste des emprunts à l'anglais à exclure sera difficile à établir pour le français, puisque l'influence réciproque entre les deux langues est plus ancienne que pour l'allemand, et remonterait à *nord, sud, est, ouest...* (début XII^e siècle, selon le *Petit Robert* 2009). Autre catégorie à exclure : les noms propres, y compris ceux des institutions. Les critères de cette exclusion sont moins difficiles à établir que ceux des anglicismes marginaux mais fréquents. Cependant, ils ne vont pas de soi. Il est dommage de ne pas inclure, par exemple, un nom anglais d'institution française en tant que témoignage d'influence de l'anglais. Du point de vue de la méthodologie générale, on constate des pratiques différentes en matière d'inclusion de la publicité : Onysko (2007) l'exclut, contrairement à Yang (1990). On peut objecter que *Le Monde* en comporte très peu, surtout par rapport à *Der Spiegel*, mais le rôle de la publicité dans la diffusion des anglicismes est souvent invoqué, et il serait dommage de ne pas en tenir compte, par exemple, en paramétrant la base pour pouvoir comparer les taux d'anglicismes avec et sans publicité.

Conclusion

Les deux sondages que nous avons esquissés ici ne confirment que partiellement les hypothèses concernant le changement de nature des anglicismes relevés dans la presse française à la suite de celui de statut de l'anglais en France. Il manque surtout un corpus diachronique, bien calibré par catégories, pour pouvoir proposer des réponses fiables. Il est néanmoins établi que l'alternance codique est bien attestée dans les sources consultées, mais il faudra une description extensive du phénomène pour pouvoir le caractériser avec certitude. L'emprunt d'autres catégories que le nom est également bien représenté, bien que dans des proportions encore relativement modestes. Les nombreux exemples de noms épithètes, empruntés ou réutilisés dans des composés ou des surcomposés nominaux soulignent l'importance des hybrides, symptomatiques de la question de la productivité des anglicismes une fois empruntés en français. Cette dernière question, peu abordée jusqu'ici, mérite une recherche spécifique. Quant à la question très générale, de savoir si les anglicismes sont en augmentation, un corpus paramétrable est incontournable, car les réponses sont plus utiles lorsqu'on décompose la question (par secteur, par type etc.). D'autres questions, qui n'ont pas été abordées ici, comme la proportion d'anglicisme par domaine, par type de discours, etc. font également partie de cette recherche générale.

Comment alors mener à bien une recherche articulée dans un domaine, qui visiblement est délaissée par les linguistes français ? Plutôt que de prendre l'establishment linguistique française de front, il serait peut-être plus astucieux, du moins dans un premier temps, de poursuivre la stratégie tacite qui a valu jusqu'ici : de confier ce type de recherche aux non francophones. , c'est-à-dire à des francisants étrangers qui travaillent sur l'évolution du français contemporain. Les exemples relevés au cours de ce sondage donnent à penser qu'il est préférable d'étudier les manifestation de l'interférence dans un cadre relativement vaste, et de ne pas se cantonner à une évaluation de l'efficacité de la politique linguistique officielle.

Quant à la question de savoir s'il faut encore parler d'anglicismes, on peut dire qu'il semble bien établi qu'une approche purement lexicale, focalisée sur les substantifs empruntés, est bien dépassée, compte tenu des évolutions que l'on constate facilement, mais qu'on a du mal à décrire de manière objective et cohérente. Le phénomène actuel prend des formes plus globales et plus diffuses par la même occasion, et relève de ce fait de la linguistique de contact, se manifestant à tous les niveaux d'analyse, surtout discursif, ce qui plaide pour une recherche pluridisciplinaire.

Bibliographie

- ARNAUD, Pierre, « Relations sémantiques N1 –N2 dans les composés *timbres-postes* », Paugam-Moisy, H., Nyckees, V., Caron-Pargue, J. (eds.), *La Cognition entre individu et société*, Paris, Hermès-Sciences : 105-117.
- BEINKE, Christiane (1990), *Der Mythos franglais : zur Frage der Akzeptanz von Angloamerikanismen im zeitgenössischen Französisch : mit einem kurzen Ausblick auf die Anglizismen-Diskussion in Dänemark*, Peter Lang. Frankfurt.
- BERNARD-BEZIADE, Mélanie (2010), « Les anglicismes du sport en français : valeurs sociales et sociolinguistiques » *Cinéo* p. 1117-1126
- CARTIER, Emmanuel; Sablayrolles, Jean-François (2010), NEOLOGIA, une base de donnée pour la gestion des néologismes, *Cinéo*, p. 759-767.
- CLYNE, Michael (2003), *Dynamics of Language Contact. English and Immigrant Languages*. Cambridge University Press.
- COETSEM, Frans van (2000), *A General and Unified Theory of the Transmission Process in Language Contact*, Heidelberg, Winter Verlag.
- DEPECKER (Loïc) avec Gina MAMAVI (éd.) (1997), *La mesure des mots : cinq études d'implantation terminologique*. Publications de l'Université de Rouen.
- FISCHER, R. & PULACZEWSKA, H. (dir.) (2008), *Anglicisms in Europe: Linguistic Diversity in a Global Context*, Cambridge Scholars Publishing.
- GÖRLACH, Manfred (dir.) (2001), *Dictionary of Anglicisms in selected European languages* (partie française), sous la direction de Manfred Görlach. Oxford University Press.
- GÖRLACH, Manfred (dir.) (2002), *English in Europe*, Oxford University Press.
- GÖRLACH, Manfred (dir.) (2002), *An annotated bibliography of European Anglicisms*, Oxford University Press. 2002. 108-127.
- GÖRLACH, Manfred (2003), *English Words Abroad*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamin. 188 p. compte rendu dans *Meta* 51/3, 2006 p. 587-590

- HUMBLEY, John (1974), « Vers une théorie de l'emprunt linguistique », *Cahiers de lexicologie*, p. 46-70.
- KORTAS, Jan (2009), « Les hybrides lexicaux en français contemporain : délimitation du concept », *Meta*, 54, p. 533-550
- JABLONSKI, Miroslaw (1990), *Regularität und Variabilität in der Rezeption englischer Internationalismen im modernen Deutsch, Französisch und Polnisch*, Tübingen. Niemeyer.
- JANSEN, Silke (2005), *Sprachliches Lehngut im world wide web. Neologismen in der französischen und spanischen Internetterminologie*. Tübingen. Gunter Narr Verlag. 412p. Tübinger Beiträge zur Linguistik 484.
- ONYSKO, Alexander (2007), *Anglicisms in German : Borrowing, Lexical Productivity, and Written Codeswitching*, Berlin, de Gruyter.
- MELA Vivienne (1997), « Verlan 2000 », *Langue française*, no 114, p. 16-34. les emprunts apparaissent en région parisienne à partir de 1996
- MUHR, R, , B. KETTERMANN (ed.) *Eurospeak. Der Einfluss des Englischen auf europäische Sprachen zur Jahrhundertwende*. Frankfurt am Main. Peter Lang, dans *Meta* 51/3, 2006 p. 595-598.
- NOAILLY, Michelle (1990), *Le substantif épithète*, PUF
- PICONE, Michael (1996), *Anglicisms, neologisms and dynamic French*, John Benjamin. Amsterdam/Philadelphie. *Linguisticae investigationes supplementa* 18
- PLÜMER, Nicole (2000), *Anglizismen – Purismus – sprachliche Identität*. Frankfurt. Peter Lang.
- SABLAYROLLES, Jean-François () désaffectation études de néologie
- SCHMITT, Christian (1989), „Zur Ausbildung technischer Fachsprachen und Terminologien im heutigen Französisch“, dans Dahmen, Wolfgang et Günter Holtus, *Technische Sprache und Technolekte in der Romania. Romanisches Kolloquium II*, Tübingen, Gunter Narr Verlag. p. 173-219.
- SCHMITT, Christian (1991), „L'Europe et l'évolution des langues de spécialité », *Terminologie et traduction*, 2, Commission des communautés européennes, p. 115-127.
- SCHMITT, Christian (1995), „Das Fremde als Staatsaffäre : hebdo Langage, télélangage und MÉDIAS & langage“, *Trabant*, p. 91-115.
- STEUCKARDT, Agnès (2006) « L'anglicisme politique dans la seconde moitié du 18e siècle. De la glose d'accueil à l'occultation », *Mots*, 82, p. 9-22 <http://mots.revues.org/index746.html>
- STEUCKARDT, Agnès, et Jean-Paul Honoré (dir.) (2006), *L'emprunt et sa glose*, *Mots* 82.
- STEUCKARDT, Agnès (2008), « Présentation : l'emprunt : un événement linguistique », *Neologica* 2, p. 9-18.
- STORZ, Carl (2010), « L'innovation lexicale française : l'adaptation des emprunts du champ lexical de *blog* », *Neologica* 4,
- TRUCHOT, Claude (2008), Europe: enjeu linguistique, La Documentation française. Voir compte rendu : *Langage et société*, 26, 2009.
- VILLERS Marie-Eva de (2005), *Le vif désir de durer. Illustration de la norme réelle du français québécois*. Montréal. Québec-Amérique. Voir compte rendu dans *Recherches sociographiques*, XLVII/2, 2006 p. 383-387.

WINTER-FROEMEL, Esme (2009b): "Les emprunts linguistiques – enjeux théoriques et perspectives nouvelles", *Neologica* 3, 79–122.

YANG, Wenliang (1990), *Anglizismen im Deutschen : am Beispiel des Nachrichtenmagazines Der Spiegel*, Tübingen, Niemeyer.

Bibliographie

ARNAUD, Pierre (2003), « Relations sémantiques N1 –N2 dans les composés *timbres-postes* », Paugam-Moisy, H., Nyckees, V., Caron-Pargue, J. (dir.), *La Cognition entre individu et société*, Paris, Hermès-Sciences : 105-117.

BEINKE, Christiane (1990), *Der Mythos franlgais : zur Frage der Akzeptanz von Angloamerikanismen im zeitgenössischen Französisch : mit einem kurzen Ausblick auf die Anglizismen-Diskussion in Dänemark*, Peter Lang. Frankfurt.

BERNARD-BEZIADE, Mélanie (2010), « Les anglicismes du sport en français : valeurs sociales et sociolinguistiques » Cinéo p. 1117-1126.

CARTIER, Emmanuel; Sablayrolles, Jean-François (2010), NEOLOGIA, une base de donnée pour la gestion des néologismes, dans Cabré, Domènech, Estopà, Freixa, Lorente (dir.), *Actas del I Congrés Internacional de Neologia de les Llengües Romànics*, Barcelona, Institut Universitari de Lingüística Aplicada. p. 759-767.

CLYNE, Michael (2003), *Dynamics of Language Contact. English and Immigrant Languages*. Cambridge University Press.

COETSEM, Frans van (2000), *A General and Unified Theory of the Transmission Process in Language Contact*, Heidelberg, Winter Verlag.

DEPECKER (Loïc) avec Gina MAMAVI (dir.) (1997), *La mesure des mots : cinq études d'implantation terminologique*. Publications de l'Université de Rouen.

FISCHER, R. & PULACZEWSKA, H. (dir.) (2008), *Anglicisms in Europe: Linguistic Diversity in a Global Context*, Cambridge Scholars Publishing.

GÖRLACH, Manfred (dir.) (2001), *Dictionary of Anglicisms in selected European languages* (partie française), sous la direction de Manfred Görlach. Oxford University Press.

GÖRLACH, Manfred (dir.) (2002), *English in Europe*, Oxford University Press.

GÖRLACH, Manfred (dir.) (2002), *An annotated bibliography of European Anglicisms*, Oxford University Press. .

GÖRLACH, Manfred (2003), *English Words Abroad*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamin. compte rendu dans *Meta* 51/3, 2006 p. 587-590

HUMBLEY, John (1974), « Vers une théorie de l'emprunt linguistique », *Cahiers de lexicologie*, p. 46-70.

KORTAS, Jan (2009), « Les hybrides lexicaux en français contemporain : délimitation du concept », *Meta*, 54, p. 533-550.

JABLONSKI, Mirosław (1990), *Regularität und Variabilität in der Rezeption englischer Internationalismen im modernen Deutsch, Französisch und Polnisch*, Tübingen. Niemeyer.

JANSEN, Silke (2005), *Sprachliches Lehnwort im world wide web. Neologismen in der französischen und spanischen Internetterminologie*. Tübingen. Gunter Narr Verlag. 412p. Tübinger Beiträge zur Linguistik 484.

LE PAGE, Robert A. Tabouret-Keller (1985), *Acts of identity*. Cambridge : Cambridge University Press.

- ONYSKO, Alexander (2007), *Anglicisms in German : Borrowing, Lexical Productivity, and Written Codeswitching*, Berlin, de Gruyter.
- MUHR, R., B. KETTERMANN (ed.) *Eurospeak. Der Einfluss des Englischen auf europäische Sprachen zur Jahrhundertwende*. Frankfurt am Main. Peter Lang, dans *Meta* 51/3, 2006 p. 595-598.
- NOAILLY, Michelle (1990), *Le substantif épithète*, Paris, PUF.
- PICONE, Michael (1996), *Anglicisms, neologisms and dynamic French*, John Benjamin. Amsterdam/Philadelphia. *Linguisticae investigationes supplementa* 18.
- PLÜMER, Nicole (2000), *Anglizismen – Purismus – sprachliche Identität*. Frankfurt. Peter Lang.
- SABLAYROLLES, Jean-François (2000) *La néologie en français contemporain*, Paris, Champion.
- SABLAYROLLES, Jean-François (2009), « Néologie et classes d'objet », *Neologica* 3.
- SCHMITT, Christian (1989), „Zur Ausbildung technischer Fachsprachen und Terminologien im heutigen Französisch“, dans Dahmen, Wolfgang et Günter Holtus (dir.), *Technische Sprache und Technolekte in der Romania. Romanisches Kolloquium II*, Tübingen, Gunter Narr Verlag. p. 173-219.
- SCHMITT, Christian (1991), „L'Europe et l'évolution des langues de spécialité“, *Terminologie et traduction*, 2, Commission des communautés européennes, p. 115-127.
- SCHMITT, Christian (1995), „Das Fremde als Staatsaffäre : hebdo Langage, télélangage und MÉDIAS & langage“, *Trabant*, p. 91-115.
- STEUCKARDT, Agnès (2006) « L'anglicisme politique dans la seconde moitié du 18e siècle. De la glose d'accueil à l'occultation », *Mots*, 82, p. 9-22 <http://mots.revues.org/index746.html>
- STEUCKARDT, Agnès, et Jean-Paul Honoré (dir.) (2006), *L'emprunt et sa glose : Mots* 82.
- STEUCKARDT, Agnès (2008), « Présentation : l'emprunt : un événement linguistique », *Neologica* 2, p. 9-18.
- STORZ, Carl (2010), « L'innovation lexicale française : l'adaptation des emprunts du champ lexical de *blog* », *Neologica* 4,
- TRUCHOT, Claude (2008), Europe: enjeu linguistique, La Documentation française. Voir compte rendu : *Langage et société*, 26, 2009.
- VILLERS Marie-Eva de (2005), *Le vif désir de durer. Illustration de la norme réelle du français québécois*. Montréal. Québec-Amérique. Voir compte rendu dans *Recherches sociographiques*, XLVII/2, 2006 p. 383-387.
- WINTER-FROEMEL, Esme (2009): "Les emprunts linguistiques – enjeux théoriques et perspectives nouvelles", *Neologica* 3, p.79–122.
- YANG, Wenliang (1990), *Anglizismen im Deutschen : am Beispiel des Nachrichtenmagazines Der Spiegel*, Tübingen, Niemeyer.